

Hors série n°109 - octobre 2007

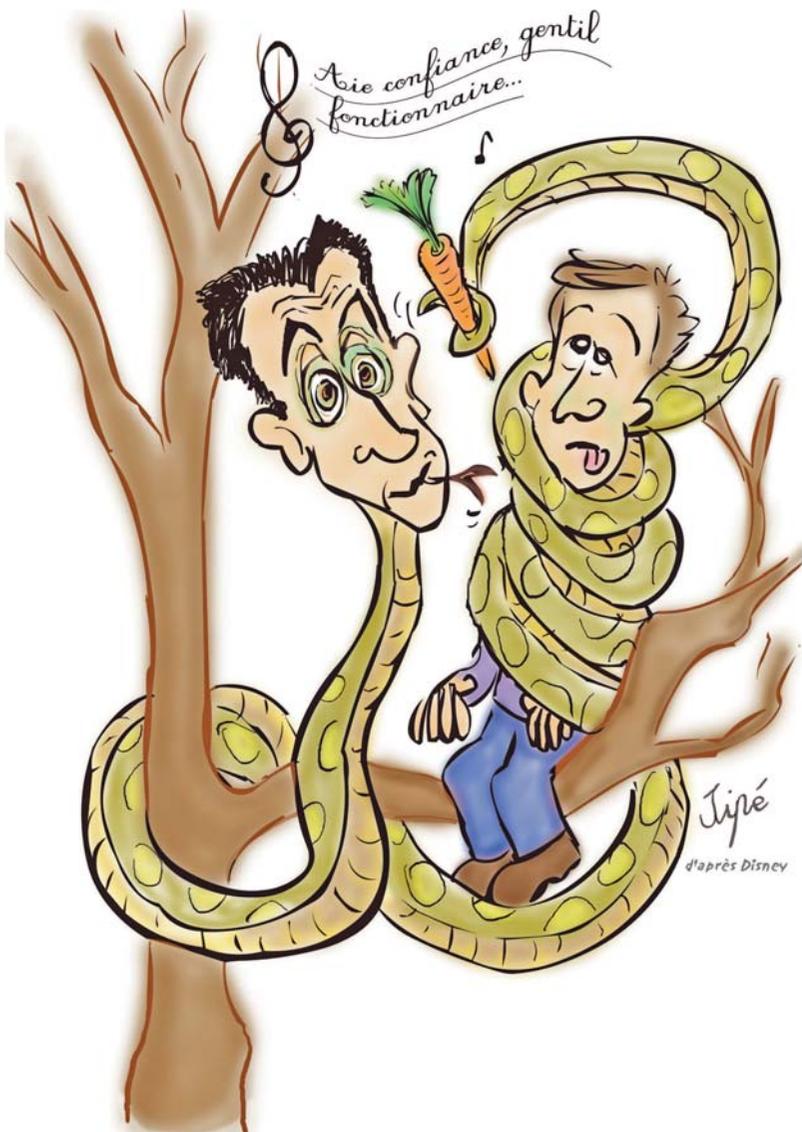
l'enseignant

L'École libératrice

Le journal du Syndicat des Enseignants-UNSA



Fonction publique : les dessous d'un discours



Ensemble voyons clair !

Le président de la République a prononcé à Nantes, le 19 septembre^(*), un discours fondamental sur la Fonction publique, remettant en cause ses principes fondateurs. Au-delà des seuls fonctionnaires, ce qu'il a dit concerne aussi tous les citoyens.

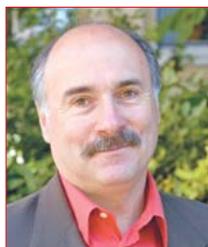
Au SE-UNSA, nous n'avons aucune frilosité quant à une modernisation nécessaire de la Fonction publique. Dans notre société contemporaine, précarité et inégalités ont progressé. La vie est souvent difficile et l'avenir incertain. Raison de plus, dans cet arrière-plan troublé, pour que le Service public continue à offrir à tous cet îlot de stabilité où l'intérêt général est la règle. On aurait attendu du président qu'il expose comment il souhaitait que le Service public s'adapte pour y parvenir.

Comment faire davantage régner l'égalité, gagner en qualité et en efficacité, arriver à une meilleure cohésion sociale ? Aucune réponse à ces questions légitimes ! La ligne directrice de Nicolas Sarkozy est flagrante : réduction drastique des emplois et donc du champ des services rendus, introduction d'une logique managériale de gestion allant jusqu'à un recrutement de salariés de droit privé en lieu et place des fonctionnaires.

Quels changements dangereux cela pourrait-il signifier ? Le SE-UNSA vous propose d'y voir clair à travers quelques exemples appliqués

au cas particulier de notre métier.

Un supplément à lire et à faire lire car la défense du Service public commence par la sensibilisation de tous.



Luc Bérille, secrétaire général,
le 26 septembre 2007.

(*) Intégralité du discours sur : www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/français/interventions/2007/septembre/allocation_a_l_occasion_de_la_visite_de_l_institut_regional_d_administration_de_nantes.79440.html

Sommaire

Moins 85 000 postes... plus 120 000 élèves	p 3
Accumuler des HS et finir HS	p 4
Avec la carotte, le statut c'est rapé	p 5
Quand les économies plombent l'Éducatif	p 6
Vent d'opacité sur la gestion des carrières	p 7

l'Enseignant

209, boulevard St-Germain - 75007 Paris tél : 01 44 39 23 89
fax : 01 44 39 23 83 mel : enseignant.revue@se-unsa.org

Directeur de la publication : Fabrice Coquelin • **Responsables de la rédaction** :
Emmanuelle Andrieux, Dorothée Crespin et Jean-François Gérard
• **Photographe** : Jean-Pierre Lallement • **Chef de fabrication** : Patrick Teste
• **Mise en page** : Robert Leroux, Nathalie Oly • **Mise en ligne** : Jean-Louis Bouquet
• **Secrétariat** : Ouezna Mohellebi, Nathalie Oly • **Imprimerie** : Vincent

Prix au numéro : 4€ - Abonnement : 36€/an

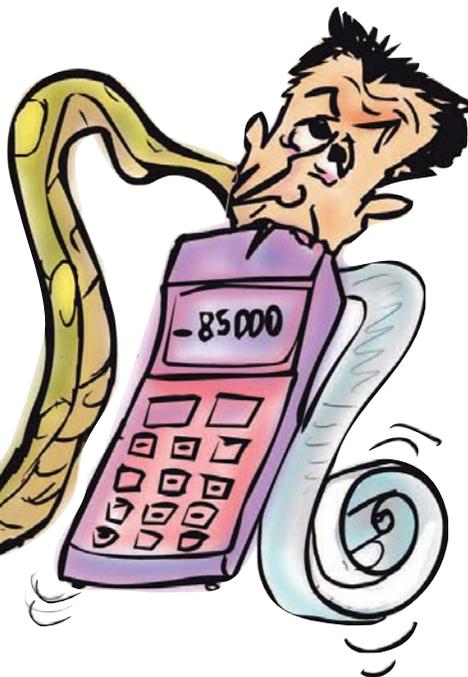
CPPAP n° 0209 S 06771 - ISSN N° 1241 - 039 X

Moins 85 000 postes...

...plus 120 000 élèves

«Je me suis engagé à ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.»

Nicolas Sarkozy
(Allocation du 19 septembre 2007)



3

Traduction

Pendant les cinq ans du mandat présidentiel, 85 000 emplois d'enseignants seront supprimés sur les 830 000 existant actuellement.

Plus d'un poste d'enseignant en moins sur dix !



Dans le même temps, 120 000 élèves supplémentaires sont attendus. La poussée démographique continue de 20 000 élèves dans les écoles a maintenant atteint le collège et va se poursuivre au lycée.

120 000 élèves en plus avec... 85 000 postes en moins !

Ce sont donc nos conditions de travail et celles de nos élèves qui vont se détériorer gravement. Dans tous les cas de figure, les effectifs par classe augmenteront, des écoles et des collèges disparaîtront.

Moins de classes, plus d'élèves, le «travailler plus», c'est une surcharge de travail garantie !

Accumuler des HS et finir HS

Avec confiance, gentil
fonctionnaire, ...



«La mise à plat des modalités de rémunérations est, je le sais bien, un grand chantier difficile. (...) Mais avant tout, il faut parler des heures supplémentaires.»



Traduction

Le «travailler plus pour gagner plus» du président de la République signifie, dans la Fonction publique, **troquer meilleure rémunération contre suppression d'emplois.**

Augmentation de salaire ? Chez les enseignants, 10 000 suppressions en 2008 ne représenteraient que 20 euros par mois et par personne. On comprend mieux l'insistance du président sur les heures supplémentaires.



• Des HS pourquoi ?

Parce que, pour accueillir 120 000 élèves de plus avec 85 000 emplois en moins, le recours massif aux HS devient **le seul outil d'ajustement possible.**



• Des HS pour qui ?

Pour ceux qui auront le temps ! Et les chargés de famille ? Et ceux qui ont des délais de route, des problèmes de santé ?

Conséquences : un alourdissement considérable de la charge de travail, de la fatigue et une tension accrue entre les personnels !

Avec la carotte, le statut c'est rapé

«C'est dans cet esprit que je veux ouvrir le chantier de l'individualisation des rémunérations pour qu'il soit davantage tenu compte du mérite.»

«Ce que je souhaite, c'est que le fonctionnaire en tant que personne ne s'efface pas derrière des textes, des indices, des procédures.»



Traduction

● **Aujourd'hui**, chacun peut à la fois contrôler sa rémunération individuelle et avoir une idée de son déroulement de carrière garanti par un **statut collectif**. **C'est ce qui nous protège de l'arbitraire.**

● **Demain, avec l'individualisation des rémunérations**, le gouvernement renvoie à des discussions individuelles laissant chacun seul, face à son inspecteur ou à son chef d'établissement ! Comment ne pas imaginer les pressions, de toutes natures, qui en découleraient ? Certes, les «méritants» en profiteraient... mais **qui triera entre les «méritants» et les autres ?**



Pour quelques élus, combien de «déméritants» ?

Le bilan de la nouvelle gestion des promotions (Ngp) à la hors classe, instaurée en 2005 dans le second degré, est éclairant : critères subjectifs, injustes, incontrôlables, extra-scolaires ...



Illustration concrète de cette Ngp dans une académie :

on a deux fois plus de chance d'être promu(e) quand on est prof de maths en centre ville que prof de lettres en Zep !

Bien faire son métier ne suffira plus, il faudra plaire, se vendre et trouver acheteur.

Quand les économies...

...plombent l'Éducatif

*Avec confiance, gentil
fonctionnaire,*



«Le rythme de diminution des effectifs de l'Éducation nationale sera fonction des progrès réalisés dans la remise à plat des programmes et des rythmes scolaires qui est nécessaire à l'équilibre de nos efforts.»



Traduction

Le gouvernement ajuste les horaires d'enseignement en fonction des retraits d'emplois qu'il a programmés. Les jeunes feront les frais des suppressions des postes !



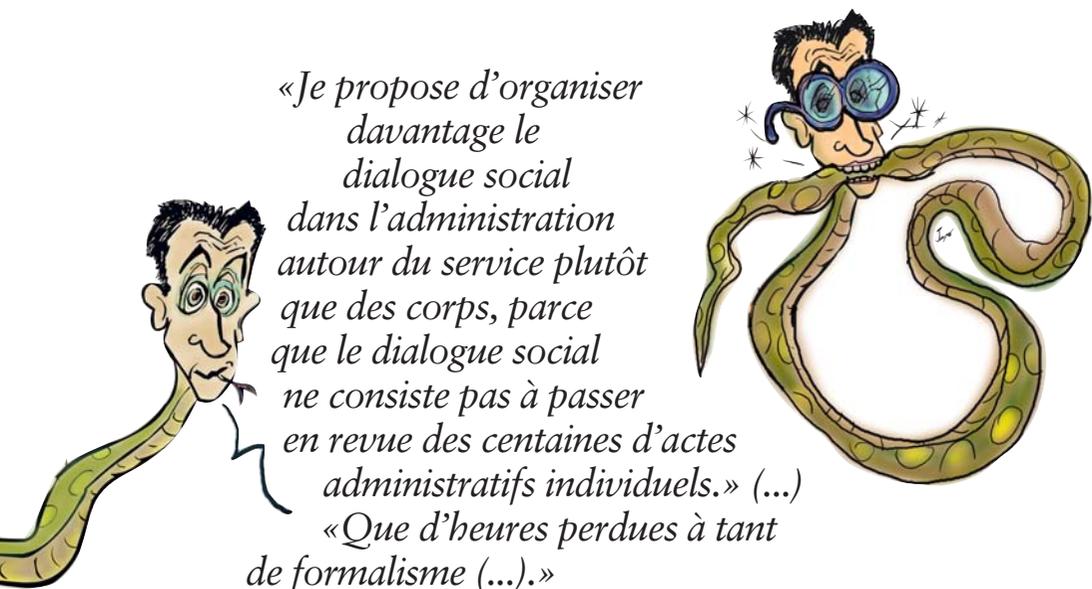
Comment mieux faire réussir nos élèves ? En quoi une meilleure organisation des horaires et des rythmes leur serait-elle profitable ? Voilà notre préoccupation ! Mais pour Nicolas Sarkozy, là n'est pas la question : **l'ambition éducative se réduit aux économies budgétaires.**



Un exemple dans le second degré : **une heure en moins d'enseignement** dans les classes du **collège**, pourquoi pas si cela permettait de travailler mieux ? **Le gouvernement n'y voit, lui, que le moyen de supprimer 7 000 postes !**

En clair, le «travailler moins» des élèves se limite à un sordide «économiser plus» pour le gouvernement.

Vent d'opacité sur la gestion des carrières



«Je propose d'organiser davantage le dialogue social dans l'administration autour du service plutôt que des corps, parce que le dialogue social ne consiste pas à passer en revue des centaines d'actes administratifs individuels.» (...)
«Que d'heures perdues à tant de formalisme (...).»

7

Traduction C'est la remise en cause des commissions administratives paritaires. **Avancements, promotions, mutations :** l'administration déciderait seule, **sans contrôle des délégués du personnel**, sans contrepoids syndical ?



• **Est-ce vraiment du formalisme** que de faire corriger un barème, faire réviser une notation administrative, faire respecter les règles de mouvement ou de mutation ?



• **Est-ce vraiment perdre des heures** que de défendre des situations professionnelles, personnelles, médicales ?

Pour nous, faire respecter les droits des collègues,
garantir la transparence et l'équité des décisions **est indispensable.**

**Le rôle des CAP, ce n'est pas du formalisme ni du temps perdu,
c'est un vrai enjeu pour les enseignants !**

Devenez acteur de votre avenir Agissez avec le SE-UNSA : rejoignez-nous



Cotisations 2007-2008

Titulaires

	É c h e l o n s										
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
1^{er} DEGRÉ											
Prof. des écoles			123	129	137	145	154	165	176	190	205
Prof. des écoles hors classe	154	174	187	200	216	230	244				
Instituteur			114	116	119	121	124	131	137	146	160
Instituteur spécialisé ou Imr						124	126	129	135	142	151
Instit. conseiller pédagogique							137	143	150	159	173
Pour les directeurs :	Directeur classe unique 2 €				Directeur 10 classes et + 12 €						
ajouter à la cotisation	Directeur 2 à 4 classes 5 €				Directeur Segpa 15 €						
les sommes suivantes	Directeur 5 à 9 classes 9 €				Directeur Ereal/Exo 37 €						

Vacataire 37 € Contractuel 118 € Mi-Se - Assistant d'éducation 67 €

IUFM

1 ^{re} année étudiant	37 €
2 ^e année stagiaire	75 €
Liste complémentaire	75 €

Situations particulières

Disponibilité, congé parental 37 €

Temps partiel : au prorata du temps partiel

CSA : 75% de la cotisation

CSA : au prorata du salaire

Retraités

Pension inférieure à 1400 €	90 €
Pension entre 1400 et 1850 €	109 €
Pension supérieure à 1850 €	117 €

Montant de la cotisation

Le montant de votre cotisation annuelle est proportionnel au salaire. Il est égal à 5,7 milliermes de votre traitement annuel brut. La cotisation peut être versée en une seule fois, par chèque adressé à votre section départementale. Elle peut également être réglée en plusieurs fois par prélèvement fractionné sur votre compte bancaire ou postal.

Réduction d'impôt

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre cotisation. Exemple : Pour une cotisation de 136 €, vous bénéficiez d'une réduction du montant de vos impôts de 90 €. Le montant net de votre cotisation est donc de 46 €.

	É c h e l o n s										
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
2nd DEGRÉ											
Certifié, Corsy, Cre, Pcp, prof Eps			123	129	137	145	154	165	176	190	205
Cert, Cre, Pcp, prof Eps hors classe, Dco	154	174	187	200	216	230	244				
Pegc, Ce-Eps, Ae-Ce					123	129	135	142	150	159	168
Pegc, Ce-Eps hors classe	142	150	159	168	190	205					
Pegc, Ce-Eps classe except.	190	207	216	230	244						
Bi-admissible			131	137	146	156	164	176	190	205	214
Agrégé			149	161	172	184	197	213	228	244	255
Agrégé hors classe	205	216	228	244	255	285					

SITUATION PERSONNELLE

Nom : Prénom :
 Nom de jeune fille : Né(e) le :
 Adresse :
 Commune : Code postal :
 Téléphone : Portable :
 Adresse mel :

Nouvel(le) adhérent(e) : non oui Actif Retraité(e)

SITUATION ADMINISTRATIVE

ÉTABLISSEMENT (nom et adresse) :

SITUATION : Titulaire Stagiaire Détaché(e)-MAD Temps complet
 Temps partiel :% Autres cas (CLM, CLD, CFA, ...)

CATÉGORIE :

IUFM 1^{re} année 2^e année Catégorie (PE, PLG, PLP, CPE, EPS) :

Premier degré Professeur des écoles Instituteur Suppléant

Spécialité (directeur, Zil, AIS, Imf, Segpa, etc.) :

Second degré Discipline :

Certifié(e) PLP2 Agrégé(e) Bi-admissible AE-CE PEGC Section :

Autre (préciser) : Chargé(e) d'enseignement Eps Professeur Eps

Conseiller(e) principal(e) d'éducation Corsy Dco

Mi-Se Maître-auxiliaire Vacataire Contractuel

Assistant d'éducation

COTISATION

Échelon : Indice : Montant de la cotisation :

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle

Mode de paiement : Chèque Virement Paiement fractionné :

première demande renouvellement

J'adhère au Syndicat des Enseignants-UNSA, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner au SE-UNSA - 209 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris